



CAMBRIOLAGES :

Simulez une présence dans votre habitation !

Nous constatons, ces dernières semaines, une recrudescence des vols dans les habitations sur la Zone de Police Vesdre.

Différentes actions ont été mises en place très rapidement pour maîtriser au mieux cette problématique.

Néanmoins, afin de lutter contre ce phénomène, **votre participation est essentielle :**

« Simulez une présence dans votre habitation ! ».

Les cibles privilégiées des voleurs sont les maisons quatre façades ou semi-mitoyennes situées dans des quartiers résidentiels et/ou dans des zones péri-urbaines.

Les créneaux horaires privilégiés par les voleurs sont la fin de l'après-midi, quand la nuit tombe et la soirée. Votre maison est plongée dans l'obscurité vers 17 :00 heures et les voleurs s'aperçoivent rapidement que la maison est inoccupée.

Il est donc important de simuler une présence dans votre habitation dès 16 :30 heures. Des dispositifs peu coûteux qui le permettent existent : une minuterie sur base d'une programmation préalable peut allumer un lampadaire, une télévision,

Les auteurs s'attaquent principalement aux portes et/ou fenêtres situées à l'arrière d'une habitation. Ils pénètrent dans la propriété par les jardins ou les prairies jouxtant les habitations.

La Zone de Police Vesdre a, pour sa part, intensifié ses patrouilles orientées « vols qualifiés dans habitations ».

De votre côté, nous vous appelons à une **vigilance citoyenne**.

Ainsi, nous vous demandons, lors de tout agissement suspect de personne(s) ou de véhicule(s) de contacter **immédiatement** le service d'urgence de la Police **101 ou 112** qui prendra les dispositions nécessaires.

« Ouvrez l'œil ! » : la description est importante.

Pour les personnes : l'habillement, la taille, la corpulence, l'âge approximatif, les agissements,

Pour les véhicules : la plaque d'immatriculation, le type, la marque, la couleur, les agissements,

« Misez sur la prévention ! »

La Zone de Police dispose de conseillers en prévention vols qui peuvent gratuitement et sur simple demande, dresser un bilan de sécurisation de votre habitation et vous donner des conseils judicieux pour améliorer la sécurité de votre maison.

Besoin d'un conseil en techno-prévention : **formez le 087/329.285** pour obtenir un rendez-vous avec une personne du Service d'Aide Policière aux Victimes (SAPV).

N'attendez pas d'être victime pour faire appel à ce service !